Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée
Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses
Band: 9 (2017)
Heft: 4: Tournant démographique : la société à l'épreuve du vieillissement

Rubrik: Actualités

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Actualités

Suisse

Quatre résidents d'EMS sur dix ont des problèmes de vue

Une vaste enquête menée par l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA) a permis d'établir l'étendue réelle des déficiences sensorielles des personnes âgées vivant en EMS ou bénéficiant de soins à domicile. Ainsi une personne sur trois souffre d'un handicap auditif ou visuel. L'étude «Vision et audition dans les soins à domicile et stationnaires», réalisée par l'UCBA, confirme l'ampleur d'un phénomène handicapant les seniors dans leur vie quotidienne. L'étude se base sur 40'000 données de personnes, et montre que quatre résidents d'EMS sur dix ont des problèmes de vue. Parmi les personnes âgées soignées à domicile, une sur trois souffre d'un handicap visuel. Elles ont du mal à reconnaître les visages, à se repérer dans des pièces ou à se débrouiller avec les objets, à prendre soin d'elles-mêmes et à s'occuper pendant leur temps libre. Cinq résidents sur dix souffrent d'un handicap auditif ainsi qu'une personne sur trois soignée à domicile. Ces personnes âgées ont des difficultés à suivre une conversation et à communiquer verbalement avec les autres. Elles ne comprennent pas toujours ce que dit le personnel, ce qui entrave sérieusement les soins et la prise en charge. Pas moins de 27% des personnes âgées en institutions et 11% à domicile souffrent même de surdicécité. Elles ne peuvent donc pas compenser une perte de l'ouïe en observant plus attentivement une situation. De même, elles n'arrivent pas à reconnaître des personnes à la voix ni à comprendre acoustiquement ce qu'elles ne peuvent pas voir. D'où un sentiment d'incompréhension, d'impuissance et de frustration au quotidien. Elles peuvent alors tomber dans la dépression et se retirer de la vie sociale. Il peut aussi malheureusement arriver que les proches, ou même les soignants, confondent les conséquences de déficiences sensorielles avec le début de la démence. Une situation tragique, car une évaluation correcte de la déficience sensorielle, accompagnée de mesures adéquates, pourrait permettre à ces personnes de retrouver une bonne qualité de vie et leur autonomie.*(Communiqué UCBA)*

Appel pour de nouveaux modèles de soins de base

De nouveaux modèles de financement doivent garantir à l'avenir des soins de base durables et axés sur les besoins. À mi-octobre, communes, villes et fournisseurs de prestations ont lancé un appel au ministre de la santé Alain Berset. Face à la hausse du nombre de personnes âgées en Suisse, la demande en prestations médicales et de soins va fortement augmenter au cours des vingt prochaines années. Dans une résolution commune, l'Association des communes suisses, l'Union des villes suisses, la faîtière des pharmaciens pharmaSuisse, l'association Aide et soins à domicile, Curaviva Suisse et les Médecins de famille et de l'enfance, soulignent que de nouveaux modèles de financement pourraient conduire à la réorientation des structures de soins et à l'amélioration de la coopération entre tous les prestataires de services. L'objectif est d'obtenir en fin de compte des chaînes de soins et d'assistance aussi efficaces et continues que possible. Selon cette résolution, les milieux politiques doivent donc créer des conditions cadres et les incitatifs nécessaires de telle sorte que les soins de base soient renforcés à grande échelle. À l'inverse, toutes les incitations financières négatives qui entravent aujourd'hui la formation de modèles intégrés doivent être éliminés. En outre, il convient de développer les structures intermédiaires telles que l'habitat assisté, afin de permettre aux personnes âgées de vivre plus longtemps de manière autonome ou chez elles avec un soutien ambulatoire. En parallèle, la sollicitation de brefs séjours dans des structures d'encadrement doit être simplifiée. Les communes, villes, cantons et prestataires de services veulent lancer et développer ensemble des projets pilotes dans différentes régions de Suisse afin de tester de nouveaux modèles. De même, ils souhaitent encourager l'adoption de modèles de soins réussis dans d'autres régions. *(ats)*

Vaud

Prospectif: la prise en charge des seniors à l'horizon 2040

Dans son troisième numéro de Prospectif, le service de statistiques du Canton de Vaud a présenté une étude prospective sur la «Prise en charge médico-sociale et sanitaire des seniors à l'horizon 2040». Le nombre des seniors (65 ans et plus) va fortement augmenter d'ici à 2040 et même au-delà (jusqu'en 2065 dans tous les cas). Les personnes de 80 ans et plus, qui nécessitent les prises en charge les plus lourdes, sont celles qui progresseront le plus. Le but de l'étude est dès lors de permettre aux acteurs du système de santé d'adapter leurs actions présentes et futures à la lumière des effets considérables que cette hausse aura inévitablement pour les patients, leur entourage, les professionnels et les budgets de la santé. Cette étude montre sans ambigüité les trois défis majeurs auxquels le système de santé devra faire face aux cours de ces prochaines décennies: répondre à la hausse rapide, importante et durable des besoins, adapter le système de santé pour mieux répondre aux besoins multiples des seniors devenus proportionnellement plus nombreux, et assurer le financement des prestations qui seront

>>

délivrées. Étant donné les dynamiques démographiques, ces défis vont rapidement devenir importants et ne doivent donc pas être considérés comme lointains. Si cette étude ne fait pas de recommandations en termes de modalités de prise en charge des seniors ou de financement, elle montre que les solutions impliqueront d'augmenter les moyens consacrés à la santé et que des arbitrages devront être faits entre les différents besoins de la population. Cette étude montre par ailleurs que pour répondre aux besoins spécifiques des seniors, il faudra réorienter et adapter le système pour renforcer la coordination des aides et des soins. Parmi les plus âgés, 41% des personnes sont atteintes de plusieurs maladies chroniques. Leurs besoins sont donc multidimensionnels et s'inscrivent dans la durée. Or, souvent encore, les patients se trouvent confrontés à un système conçu pour répondre à des événements urgents et ponctuels et à des acteurs qui gèrent les questions de santé de façon dissociée et fragmentée (plusieurs spécialistes). Pour en savoir plus: www.scris.vd.ch.

L'actualité des associations d'EMS

Ajipa, Avdems et Federems – Les EMS font leur cinéma

«Coup de vieux: Tonton Pierrick à l'EMS!», tel est le titre du film interactif produit par les EMS vaudois et jurassiens. Instructif et ludique, le film présente la diversité des prestations des EMS et dépoussière l'image terne et triste qui court encore au sein de l'opinion publique à propos de ces lieux de vie. La visite guidée a été confiée à Pierrick Destraz, musicien, humoriste et comédien vaudois, fils d'Henri Dès. Avec son regard tendre et farceur, son ton enjoué et décalé, il entraîne le spectateur à travers le dédale des prestations des EMS. Il évoque les différents types de séjour, passe des soins à l'animation, de la salle à manger au bureau d'accueil, traverse les couloirs en fauteuil roulant et tape le carton avec trois résidentes. Il teste le jardin zen, le bain sec à vagues et la Wii et se livre même à une joyeuse bataille de polochons avec une charmante vieille dame. Comme l'affirment les trois associations cantonales d'EMS à l'origine du film (Association jurassienne des institutions pour personnes âgées, Association vaudoise d'EMS et Fédération patronale des EMS vaudois), «il est grand temps que l'image des EMS change et que les offres proposées soient mieux connues du grand public!». Les tribulations de Pierrick Destraz sont à découvrir sur https://video.helloeko.com/v/Mw7OGM.

Fegems – Signalement d'un acte de maltraitance

La Fédération genevoise des EMS a diffusé cet automne auprès de ses institutions membres ses recommandations relatives à la procédure interne de signalement d'un acte de maltraitance. Cette démarche est le fruit de plus de deux années de travail, de réflexions et de mises en commun, et concrétise une exigence de la Direction générale de la santé. Un groupe de travail de la Fegems a planché durant plus de deux ans sur la question de l'acte de maltraitance, sa compréhension, sa définition et les moyens de le prévenir. L'objectif premier a été de clarifier la notion même d'acte de maltraitance. Un tel acte reste une exception dans le cours ordinaire d'un accompagnement en EMS. Mais il est malheureusement encore trop souvent assimilé à un comportement indélicat ou à une situation inadaptée. Or, un tel amalgame risque de mettre en doute l'ensemble des pratiques professionnelles en EMS et de dévaloriser le travail de qualité effectué par les collaborateurs. Le groupe de travail a ainsi mis en place un dispositif de formation destiné à guider les équipes des EMS dans la compréhension et la qualification de l'acte de maltraitance. Il a également élaboré des recommandations relatives à la procédure interne de signalement des actes de maltraitance. Simple, efficace et connue de tous, cette procédure impose aux collaborateurs de signaler de tels actes. Elle permet en outre de traiter chaque situation constatée, sans a priori et dans un climat de confiance, et d'instaurer des espaces de régulation (colloque, entretien, analyse de la pratique…). Pour en savoir plus: www.fegems.ch.

VBB/ABEMS – Lancement du prix de l'innovation

Avec le prix «Innovations dans les EMS bernois», l'Association bernoise des EMS (VBB/ABEMS) souhaite promouvoir et reconnaître les efforts réalisés par les responsables et les dirigeants des EMS pour développer des idées et des projets innovants et modernes dans une société en forte évolution. Ce prix vise à mettre en avant les établissements lauréats qui se distinguent par des innovations particulières ainsi qu'à promouvoir l'esprit d'initiative parmi les membres. Il permettra également de présenter des projets nouveaux et innovants à la population, et ainsi de créer une image des EMS plus moderne et plus proche de la réalité. Ce prix s'inscrit dans les objectifs de commercialisation que l'association s'est fixés dans le cadre de sa stratégie 2016-2021: susciter des articles et comptes rendus positifs, renforcer l'image des EMS sur le marché du travail, positionner les collaborateurs comme des ambassadeurs, mettre un prix au concours. Le prix est ouvert aux EMS membres de l'association bernoise. Pour en savoir plus: www.vbb-abems.ch.

Curaviva Suisse

Première émission en direct sur le web

Curaviva Suisse a lancé à fin novembre sa nouvelle émission «EMS en direct» sur Facebook. Cette première émission a été tournée à la Maison de retraite du Petit Saconnex, à Genève, et permis aux internautes de poser des questions ou de réagir en direct aux propos des invités. Au menu de cette première émission: Comment financer mon EMS? Puis-je choisir ma mort en EMS? Quid de la maltraitance en EMS? Quel futur pour les EMS genevois? Deux autres dates ont été programmées, le 7 décembre en direct de Lajoux (JU) et le 21 décembre en direct de Renens (VD). À voir ou revoir sur la page Facebook de Curaviva Suisse, https://www.facebook.com/curaviva.ch/.

La revue reçoit le label de qualité

La revue spécialisée Curaviva a obtenu le label «Q-Publication 2018» de l'association Médias suisses. Le label de qualité «Q-Publication» est décerné aux médias des divers secteurs professionnels et aux médias spécialisés qui font preuve d'une grande qualité rédactionnelle, ciblent un public précis et montrent un souci de transparence vis-à-vis de leurs annonceurs. L'association Médias suisses vérifie chaque année si ces conditions sont toujours respectées. La revue spécialisée Curaviva détient ce label depuis près de dix ans déjà sans interruption.